

Portrait

Enferme-moi si tu peux

Daniel Genevois ne cache pas qu'il a un fort contentieux personnel avec le milieu protégé. Cet informaticien de 43 ans est né paraplégique. À Lyon. En 1961. La même année, fait-il remarquer, que l'association Amnesty international, dont il est devenu le vice-président de la section française.

Les parents vous élèvent, les éducateurs vous éduquent », lâche, sentencieux, Daniel Genevois, 43 ans. « Paraplégique de naissance, je me suis retrouvé dans une institution pour enfants handicapés, dès l'âge de six ans. » Milieu fermé, s'il en est, à l'époque, d'où ses parents étaient quasi exclus, se souvient cet informaticien qui est devenu également vice-président de la section française de l'association Amnesty international. « Les éducateurs voulaient nous rendre autonomes et capables rapidement de prendre en charge nos difficultés et nos problèmes de santé. C'était l'éducation de cette époque. » Daniel, depuis, affirme son allergie aux éducateurs. « Ceux qui attendent de vous que vous vous occupiez, si jeune, des deux parties de votre corps : celle qui marche et celle qui ne marche pas ! » « Cela vous empêche d'être enfant et vous rend lucide trop tôt. » C'est le milieu protégé encore qui l'attend lorsqu'il suit son copain Didier -enfant myopathe, décédé depuis- en Sixième dans un centre de la Croix Rousse, rattaché à un hôpital. Son chemin diffère de celui de ses condisciples orientés vers des CAT et des instituts médico-professionnels.

« Les portes étaient ouvertes »

À l'heure du BEPC, Daniel prend enfin, un tournant décisif. Il a le choix entre un centre fermé en région parisienne ou un établissement pilote à Bordeaux qui abrite un lycée d'enseignement général. Il décide de suivre sa Seconde et les années suivantes de lycée dans la capitale aquitaine. « À 16 ans, je me suis retrouvé dans un lieu où les portes étaient ouvertes. Je n'avais jamais eu cette liberté. Mes parents, de condition modeste, habitaient un appartement en étage. Quand je retournais chez eux, je dépendais d'eux ou des voisins pour sortir. Jusque-là, je n'avais jamais eu de copains de l'extérieur. Et je me souviens même, au début, d'avoir eu peur de mettre le pied dehors. » Apothéose de ces quatre ans de liberté, Daniel passe son permis auto. « J'avais conscience que la voiture pouvait tout changer. Le moniteur a eu l'impression que j'y jouais ma vie ! » Avant de passer le bac, il revient à Lyon et doit subir une intervention chirurgicale en 1981, « entre la présidentielle et les législatives ». Deux ans de soins s'ensuivent. Repli et réclusion. Le milieu protégé le poursuit. Quand Daniel décide de devenir informaticien, il se heurte à un organisme de formation professionnelle public et à la Cotorep. « Ils voulaient m'envoyer dans un centre de rééducation. Ils étaient persuadés que je ne trouverais pas de travail. Au bout du compte, j'ai préféré suivre une formation ailleurs dans une école qui dépendait de la CCI (chambre de commerce et d'industrie) de la Drôme. »



PLUTON 2005

Ceux à qui le handicap fait peur

À 24 ans, enfin, il décroche son premier travail. Il bénéficie du Plan informatique pour tous lancé dans les années 84-85, en tant que formateur. Puis, il devient informaticien à son compte. Jusqu'à ses 30 ans, Daniel rebondit de rencontres professionnelles en rencontres professionnelles. Mais une société pour laquelle il travaille coule. Pour la première fois de sa vie, il est confronté à la recherche d'emploi en tant que personne handicapée. « J'ai vu toute la panoplie de ceux que à qui le handicap fait peur : ceux qui appelaient pour annuler le rendez-vous quand ils apprenaient que j'étais en fauteuil. Ceux qui me donnaient rendez-vous et ne venaient pas. Et l'ANPE qui voulait me renvoyer vers les structures spécialisées dans le handicap... » « Cela faisait dix ans que j'avais quitté le milieu protégé. Il n'était pas question que j'y retourne ! » En mars 1991, finalement, un de ses contacts lui propose de le rejoindre, à Clermont-Ferrand, dans son entreprise de logiciels pour le secteur sanitaire et social, Alfa. « Mon patron était très sensibilisé. Il a accepté de m'aider dans ma recherche de logement et a obtenu de l'Agefiph (Association de gestion du fonds d'insertion professionnelle des personnes handicapées) un financement pour l'installation de l'ascenseur dans l'entreprise. » Cela fait 14 ans, qu'il y travaille.

Daniel le répète souvent : « Ce qui me rassure, c'est que j'y croise des gens qui m'aiment bien et d'autres qui ne m'apprécient pas. » Façon, encore, de refuser de se laisser enfermer. « Ce n'est pas parce que je suis handicapé qu'on doit absolument m'aimer ou m'engager ! » Idem pour Amnesty.

Vice-président

À force, avec ce caractère volontaire, comme il dit, on lui a « refilé » des dossiers et il a engrangé les responsabilités. Ainsi, est-il devenu trésorier du Congrès de la section française d'Amnesty international en 1998 à Vichy. Cette association combat notamment les atteintes aux droits à l'intégrité physique et mentale, à la liberté de conscience et d'expression et toutes les discriminations. Daniel a été élu au bureau exécutif puis vice-président, en 2004. Il est à la fin de son troisième et dernier mandat. Cette année, il a ajouté une corde à son arc en étant nommé au sein du Conseil national du Développement durable. En outre, il doit aussi participer au conseil international d'Amnesty au Mexique en août prochain. Le choix de son bénévolat au sein d'Amnesty international, procède de cette logique d'ouverture : « J'ai rejoint cette association parce que ses membres luttent pour tous les droits humains, explique-t-il. Tous, sans exception. J'ai même prévenu que je ne souhaitais pas suivre person-

nnellement un projet sur le handicap pour ne pas mélanger intérêts personnel et collectif. » Daniel préfère développer une forme d'appréciation globale des choses. Des problématiques se recourent. De la même manière que les accidents de la vie regroupent de multiples réalités. « En termes de lutte contre l'exclusion et la discrimination, on n'avancera qu'en construisant des ponts entre nos revendications, en sortant de nos enfermements. »

Un handicapé qui travaille

« Cette tendance à figer les choses ou les gens dans des cases, on la retrouve partout. » Cet habitué de la ligne de train Clermont-Paris sait de quoi il parle : « Je « bénéficie » d'une prestation unique dans la voiture 3. Il n'y a ni tablette, ni prise de courant pour travailler sur mon ordinateur : je ne suis pas considéré comme quelqu'un qui travaille et qui a un handicap. On n'a pas imaginé qu'un handicapé ait besoin de travailler dans ce train. » Difficile de toujours éviter ce que les gens projettent sur vous. Pour échapper à l'enfermement et à tous ses avatars, au fil des années, Daniel a mûri sa longue réflexion en même temps que durci sa carapace : « j'ai ma place dans la société. Je n'ai pas à en demander l'autorisation. Il ne faut surtout pas jouer le rôle social que l'on attend de vous ! »

Propos recueillis par Pierre LUTON

